

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 03846

Numéro SIREN : 331 309 120

Nom ou dénomination : AVIVA FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2021 sous le numéro de dépôt 38922

AVIVA FRANCE

***Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 2 juin 2021***

Exercice 2020

***Dépôt
des comptes sociaux***

- *Comptes sociaux et annexe*
 - *Proposition d'affectation du résultat*
 - *Extrait du procès-verbal relatif à l'affectation du résultat votée*
-

Pour copie certifiée conforme



***Phalla GERVAIS
Directeur général délégué***

comptes annuels

- ***Bilan au 31 décembre 2020***
- ***Compte de résultat de l'exercice 2020***
- ***Annexe aux comptes annuels 2020***

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations corporelles :				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières :				
Titres de participations	3 606 899	625	3 606 274	3 593 675
Prêts	292 786		292 786	292 786
Autres immobilisations financières	7 301		7 301	7 266
ACTIF IMMOBILISE	3 906 986	625	3 906 361	3 893 727
Groupe et associés	30 146		30 146	20 510
Autres créances	47 270		47 270	34 230
Valeurs mobilières de placement	89 416		89 416	
Disponibilités	216 495		216 495	226 521
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	383 327		383 327	281 261
TOTAL	4 290 313	625	4 289 688	4 174 988

fly

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
	Avant affectation du résultat	Avant affectation du résultat
CAPITAL SOCIAL	1 678 702	1 678 702
PRIMES & RESERVES :		
Primes liées au capital		
Réserve légale	167 870	167 870
Réserve libre	501 143	501 143
REPORT A NOUVEAU	511 901	
RESULTAT DE L'EXERCICE	100 409	511 901
ACOMPTE SUR DIVIDENDE		
CAPITAUX PROPRES	2 960 025	2 859 616
Produit des émissions de titres participatifs	1 100 000	1 100 000
AUTRES FONDS PROPRES	1 100 000	1 100 000
PROVISIONS REGLEMENTEES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	586	629
Emprunts et dettes auprès des établis.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 065	2 083
Dettes fiscales et sociales	2 804	7 885
Groupe et associés	220 797	200 710
Autres dettes	3 411	4 064
DETTES	229 077	214 742
TOTAL	4 289 688	4 174 988

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
. Prestations	-	-
. Reprises de provisions, transferts de charges	43	72
. Autres produits d'exploitation	15 747	15 449
Total I :	15 790	15 521
CHARGES D'EXPLOITATION :		
. Achats et charges externes	54 593	60 021
. Impôts, taxes et versements assimilés	142	232
. Salaires, traitements et charges sociales	1 986	2 835
. Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
. Autres charges	294	304
Total II :	57 015	63 392
RESULTAT D'EXPLOITATION (III = I - II)	-41 225	-47 871
Quote-part des résultat sur opérations faites en commun		
. Bénéfice (IV)	-	-
. Perte (V)	575	914
PRODUITS FINANCIERS :		
. Revenus de participations	146 003	568 401
. Autres intérêts et produits assimilés	10 823	4 058
. Différence positive de change	-	-
. Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-
. Reprise de provisions	70	12 000
Total VI :	156 896	584 459
CHARGES FINANCIERES :		
. Intérêts et charges assimilées	60 132	56 761
. Différences négatives de change	-	-
. Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	233	385
. Dotations aux amortissements et aux provisions	-	37
Total VII :	60 365	57 183
RESULTAT FINANCIER (VIII = VI - VII)	96 531	527 276
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
. Sur opération de gestion	-	0
. Sur opérations en capital	-	-
. Gain d'intégration fiscale (brut d'impôt)	131 898	131 823
. Reprise de provisions	-	-
Total IX :	131 898	131 823
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
. Sur opération de gestion	-	0
. Sur opérations en capital	-	-
. Dotations aux provisions	-	-
Total X :	-	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (XI = IX - X)	131 898	131 823
Participation des salariés (XII)	720	914
Impôt sur les bénéfices (XIII)	85 500	97 500
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VI + IX)	304 584	731 803
TOTAL DES CHARGES (II + V + VII + X + XII + XIII)	204 175	219 903
BENEFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE	100 409	511 900

ANNEXE AUX COMPTES 2020

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2020, Aviva France a perçu 146,0 millions d'euros (M€) de revenus de ses filiales. Le résultat 2019 d'un montant de 511,9 M€ a été intégralement affecté au report à nouveau. Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 100,4 M€.

Par ailleurs, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité et les comptes de la société.

2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020 sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables généralement admis en France, conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et aux principes suivants :

- Principe de prudence,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

2.1 - Evaluation des titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence à leur valeur d'utilité. Les éléments pris en considération pour déterminer cette valeur sont l'actif net réévalué, la rentabilité, les perspectives de réalisation, la conjoncture économique et éventuellement la valeur marchande des participations concernées.

2.2 - Evaluation des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence au cours moyen publié du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.3 - Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence au cours de bourse pour les titres cotés, à la valeur vénale pour les autres titres.

2.4 - Créances

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale sous déduction, le cas échéant, d'une dépréciation si leur valeur probable de négociation est inférieure.

2.5 - Engagements de retraite et autres avantages du personnel

Avantages à court terme :

Ils sont payables dans les douze mois et sont comptabilisés immédiatement en charge.

Avantages à long terme :

Conformément à la recommandation CNC 2003 R 01 § 6211, la société Aviva France applique la méthode préférentielle et comptabilise au bilan la valeur nette de l'engagement.

Elle utilise la méthode des unités de crédits projetées conformément à la même recommandation et applique la méthode du « corridor » en étalant les écarts actuariels excédant 10 % du maximum entre la juste valeur des actifs de couverture et de l'obligation en début d'exercice.

3 - NOTES SUR LE BILAN

3.1 - ACTIF IMMOBILISE

3.1.1 - Titres de participation

Au 31 décembre 2020 la valeur brute des titres de participation s'élève à 3 606,9 M€ et se décompose comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	(en millions d'euros)	
		%	Valeur brute d'inventaire
Aviva Vie	5 777 200	99,99	3 039,6
Aviva Assurances	3 908 436	99,99	516,7
Aviva Investors France	1 212 460	99,36	30,3
Aviva Investors Real Estate France	157 089	99,99	15,1
Locamat	269 999	99,99	4,2
Aviva Solutions	7 500	100	0,8
Autres participations			0,2
Total			3 606,9

3.1.2 - Dépréciation des titres de participation

Au 31 décembre 2020, la dépréciation des titres de participation s'élève à 0,6 M€ et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	(en millions d'euros)	
		Dotations Reprises	31/12/2020
Aviva Solutions	0,7	-0,1	0,6
Total	0,7	(0,1)	0,6

3.1.3 - Prêts et TSDI

Désignation	31/12/2019	(en millions d'euros)	
		Mouvements de la période	31/12/2020
TSDI Sogessur (souscrit en 2003)	1,3	-	1,3
TSDI Sogessur (souscrit en 2004)	1,5	-	1,5
TSDI Aviva Vie (souscrit en 2019)	290,0	-	290,0
Total	292,8	-	292,8

phg

3.1.4 - Autres immobilisations financières

Il s'agit de la caution d'un montant de 3,3 M€ versée à la SCI Montaigne au titre du bail de l'immeuble loué par Aviva France et 4,0 M€ d'intérêts courus sur les TSDI.

3.2 - ETAT DES CREANCES

Les créances au 31/12/2020, à l'exception de celles liées à des contrats de régime de retraite sur-complémentaire, sont toutes à échéance de moins d'un an.

	(en millions d'euros)	
Actif circulant	31/12/2020	31/12/2019
<u>Comptes courants financiers (cash-pooling) :</u>		
- ARP	12,7	-
- Voltaire	0,0	0,9
- Locamat	6,3	6,1
- Coupole des halles	0,3	0,3
- Courcelles	2,6	0,7
- Autres	0,0	
<u>Comptes courants d'intégration fiscale :</u>		
- Aviva Vie	2,0	0,0
- AER	4,4	0,0
- Aviva Investors France	0,0	0,8
- Epargne actuelle	0,0	1,1
- Aviva Investors Real Estate France	1,3	0,8
- ARP	0,0	9,8
- Autres	0,5	-
Autres	0,0	0,0
Créances groupe et associés	30,1	20,5
Etat	9,4	0,1
Autres comptes débiteurs	37,9	34,1
Autres créances (a)	47,3	34,2
Valeurs mobilières de placement (b)	89,4	0,0
Banque	216,5	226,5
Charges constatées d'avance	0,0	0,0
Total général	383,3	281,2

(a) dont 32,9 M€ au titre des contrats de régime de retraite sur-complémentaire

(b) constituées d'OPCVM de trésorerie

3.3 - ETAT DES DETTES

Dettes	(en millions d'euros)	
	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts courus sur emprunts et TSDI	2,1	2,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Dettes financières	2,1	2,1
Autres	2,8	7,9
Dettes fiscales et sociales	2,8	7,9
<u>Comptes courants financiers (cash-pooling) :</u>		
- G.I.E. du groupe Aviva France	86,2	94,1
- SCI Montaigne	49,8	38,3
- SCIP	1,9	-
- Epargne Actuelle	21,6	20,1
- Aviva Investors Real Estate France	13,4	7,4
- Aviva Solutions	2,2	2,9
- Pergola	8,6	-
- SAS Courcelles	-	-
- Zelmis	20,0	2,9
- Autres	1,6	1,5
<u>Comptes courants d'intégration fiscale :</u>		
- Aviva Vie	-	4,3
- Aviva Assurances	0,1	18,9
- Aviva Epargne Retraite	-	8,4
- Aviva Investissements	0,9	1,1
- Aviva Investors France	0,4	-
- ARP	13,6	-
- Autres	0,2	0,3
Autres comptes courants Groupe	-	0,5
<u>Comptes courants frais généraux</u>	0,3	-
Dettes groupe et associés	220,8	200,7
Dividendes et distributions à verser	-	-
Autres dettes (a)	3,4	4,0
Total général	229,1	214,7

a) Les autres dettes sont constituées principalement des charges à payer qui se détaillent comme suit :

- Honoraires et frais liés à la transformation	0,4 M€
- Honoraires des commissaires aux comptes	0,8 M€
- Honoraires et frais liés à la communication	1,4 M€
- Résultat du GIE	0,6 M€

Les dettes au 31/12/2020 sont toutes à échéance de moins d'un an.

3.4 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, d'un montant de 0,6 M€ au 31 décembre 2020, concernent les engagements de retraite.

AVANTAGES DU PERSONNEL

1) Avantages à court terme :

Ils sont payables dans les douze mois et sont comptabilisés immédiatement en charge.

2) Avantages à long terme :

Conformément à la recommandation CNC 2003 R 01 § 6211, la société Aviva France applique la méthode préférentielle et utilise la méthode des unités de crédits projetés dans le calcul de ses engagements.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, elle applique la méthode dite du « corridor » en étalant les écarts actuariels excédant 10 % du maximum entre la juste valeur des actifs de couverture et de l'obligation à l'ouverture sur la durée résiduelle d'activité.

Concernant les autres avantages à long terme, comme requis par cette même recommandation, elle reconnaît les écarts actuariels immédiatement en résultats et comptabilise donc au bilan la valeur nette de l'engagement.

AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI (en milliers d'euros)

1) Régime à cotisations définies

La société verse 2,30 % de la masse salariale à un régime de retraite par capitalisation gérée par la société d'assurance Cardif. Ce versement est soumis à plafonnement. Les cotisations constatées en charge au cours de cet exercice s'élèvent à 8 K€.

2) Régime à prestations définies

Les régimes post-emploi à prestations définies en vigueur au sein du groupe sont les suivants :

- du PSAD : régime de retraite surcomplémentaire envers d'anciens cadres dirigeants, fermé en 1978. Ce régime est géré par le BCAC. Le montant de la provision inscrite au bilan est de 0,6 M€.
- du régime de retraite surcomplémentaire, fermé au 1er janvier 1996, géré par Cardif. La sur-couverture résiduelle (33 M€) est portée par Aviva France, signataire du contrat avec Cardif pour l'ensemble du groupe.

En milliers d'euros

Nom du régime	RPGV	PSAD	Total
Variation de la dette actuarielle			
- Valeur de la dette actuarielle à l'ouverture	56 760	745	57 505
- Coût des services rendus dans la période	130		130
- Intérêt sur la dette	-	(1)	(1)
- Cotisations employés			
- Modification du régime			
- Acquisitions/Cessions de filiales			
- Réductions de régimes			
- Cessations de régimes			
- Evénements exceptionnels			
- (Gains)/pertes actuariels	(987)	40	(947)
- Prestations	(3 344)	(84)	(3 428)
- Ecart de conversion			
- Transfert des provisions de personnel			
- Autres			
- Valeur de la dette actuarielle à la clôture (A)	52 559	700	53 259
Dont régimes entièrement non financés	-	700	700
Dont régimes financés en tout ou partie	52 559	-	52 559
Variation des actifs de couverture			
- Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	94 100	Néant	Néant
- Prestations versées	(3 344)		
- Rendements des actifs	-		
- Ecart actuariel	(2 270)		
- Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)	88 487	Néant	Néant
Couverture financière (A-B)	(35 928)	700	(35 227)
- Ecart actuariels restant à amortir (gains/pertes)	3 071	(115)	2 956
- Coût des services passés restant à amortir	-		-
- Dette initiale restant à amortir			
- Actif non comptabilisé			
Montant comptabilisé au bilan	(32 857)	586	(32 271)
Juste valeur des droits à remboursement			
- Juste valeur des droits à remboursement à l'ouverture			
- Juste valeur des droits à remboursement à la clôture			
- Précisions sur les droits à remboursement			
Charge de l'exercice			
- Coût des services rendus de la période	130		130
- Coût financier (effet de la désactualisation)	-	(1)	(1)
- Prestations			
- Rendement attendu des actifs de régime	-		-
- Amortissement des profits ou pertes actuariels	184	41	225
- Amortissement du coût des services passés			
- Amortissement de la dette initiale non constatée			
- Profit ou perte résultant de la réduction ou de la liquidation			
- Plafonnements d'actifs			
- Evénements exceptionnels			
- Autres			
Coût total de la période	314	41	355
Justification de la différence entre la valeur de bilan à l'ouverture et à la clôture (recommandation CNC 2003 - R01) :			
Valeur de bilan à l'ouverture	(33 170)	629	(32 541)
Prestations		(84)	(84)
Transfert de personnel			
Charge de l'exercice	314	41	355
Valeur de bilan à la clôture	(32 857)	586	(32 271)
Hypothèses actuarielles :			
- Taux d'actualisation retenus régime		-0,1%	
- Taux de rendement attendus des actifs régime	0,0%		
- Table de mortalité des actifs			
- Table de mortalité des retraités	TGH-TGF 2005	TGH-TGF 2005	
- Taux attendus d'augmentation de salaires			
- Taux d'évolution des coûts médicaux			
- Taux d'augmentation des rentes retenu	1,75%	1,75%	
- Age de départ en retraite	63 ans pour non cadres / 64 ans pour cadres et membres de Direction		
- Taux de sortie			

* en fonction de la tranche d'âge et de la catégorie professionnelle



4 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, le capital social, entièrement libéré, est composé de 186 522 481 actions d'une valeur nominale de 9 euros.

(En millions d'euros)

Variation des capitaux propres	Situation nette au 31/12/2019	Affectation résultat 2020 (a)			Résultat 2020	Situation nette au 31/12/2020
		Affectation au report à nouveau	Affectation à la réserve libre	Dividende versé		
Capital Social	1 678,7					1 678,7
Prime d'émission	-					
Réserve légale	167,9					167,9
Autres réserves	501,1					501,1
Report à nouveau	0,0	511,9				511,9
Résultat de l'exercice	511,9	-511,9			100,4	100,4
TOTAL	2 859,6	0,0	0,0	0,0	100,4	2 960,0

(a) : cf Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2020

5 - AUTRES FONDS PROPRES

Le 8 décembre 2015, Aviva Participations, devenue Aviva France, a procédé à l'émission de deux obligations subordonnées réservées à Aviva Group Holdings Ltd : Tier 1 d'un montant de 700 M€ et Tier 2 d'un montant de 250 M€.

Le 16 août 2019 Aviva France a procédé à l'émission d'une nouvelle obligation subordonnée souscrit par AGH d'un montant de 150 M€.

Ces obligations remplissent les conditions des fonds propres au sens de la réglementation Solvabilité II. Le paiement des intérêts est effectué semestriellement.

Obligation subordonnée Tier 1

Montant	700 M€
Intérêts	Euribor 6 mois + 646 points de base
Prix d'émission	Au pair
Prix de remboursement	Au pair

Obligation subordonnée Tier 2

Montant	250 M€
Intérêts	Euribor 6 mois + 453 points de base
Prix d'émission	Au pair
Prix de remboursement	Au pair

Obligation subordonnée

Montant	150 M€
Intérêts	Euribor 6 mois + 405 points de base
Prix d'émission	Au pair
Prix de remboursement	Au pair

fly

6 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**6.1 - Ventilation du chiffre d'affaires**

(en millions d'euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
Autres intérêts et produits assimilés (*)	10,8	4,0
Chiffres d'affaires	10,8	4,0
(*) dont opérations avec des entreprises liées ou avec lien de participatio	10,8	4,0

6.2 - Ventilation du résultat d'exploitation

(en millions d'euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'exploitation (a)	15,7	15,4
Reprises sur provisions	0,1	0,1
Produits d'exploitation (A)	15,8	15,5
Autres achats et charges externes :		
- Loyer et charges (a)	(15,8)	(15,5)
- Facturation du G.I.E. du groupe Aviva France	(32,9)	(32,7)
- Honoraires des Commissaires aux Comptes	(0,9)	(1,1)
- Autres achats et charges externes	(5,0)	(10,7)
Impôts et taxes	(0,1)	(0,2)
Salaires et traitements (b)	(1,2)	(2,0)
Charges sociales :		
- Régime de retraite sur-complémentaire RPGV	(0,3)	(0,1)
- Autres charges sociales (b)	(0,5)	(0,8)
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Autres charges	(0,3)	(0,3)
Charges d'exploitation (B)	(57,0)	(63,4)
Quote-part des résultats sur opérations faites en commun (C)	(0,6)	(0,9)
Résultat d'exploitation (A + B + C)	(41,8)	(48,8)

(a) Concernent la location (charges) et la sous-location (produits) du siège social du Groupe Aviva France situé à Bois-Colombes

(b) Concerne le mandataire social

6.3 – Ventilation des charges financières

(en millions d'euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
Intérêts TSDI AGH Ltd	60,1	56,8
Autres charges financières	0,3	0,4
Charges financières	60,4	57,2

6.4 - Résultat exceptionnel

Il n'y a eu aucune opération exceptionnelle au cours de l'exercice 2020.

6.5 - Impôt sur les bénéfices – intégration fiscale

Le groupe Aviva France a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 1988. Aviva France en qualité de société tête de groupe, est redevable d'un impôt de 85,5 M€ au titre de 2020, pour 124,1 M€ à charge des sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale.

Compte tenu d'une part des éléments précités, et d'autre part des charges liées aux liquidations d'impôt, le gain net d'intégration fiscale de l'exercice s'établit à 46,4 M€.

7 - RESULTAT COURANT – RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en millions d'euros)		Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat courant (*)	Brut	54,0	477,6
	Impôt	-	-
	Net	54,0	477,6
Résultat exceptionnel	Brut	-	-
	Impôt	46,4	34,3
	Net	46,4	34,3
Résultat total	Brut	54,0	477,6
	Impôt	46,4	34,3
	Net	100,4	511,9

(*) Y compris participation des salariés

8 - AUTRES INFORMATIONS

8.1 - Informations en matière de rémunérations

Les jetons de présence versés au titre de l'exercice 2020 aux membres du conseil d'administration s'élèvent à 325 000 €.

8.2 - Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions de l'art R 123-198-9° du Code de commerce, cette information n'est pas fournie dans la présente annexe, mais dans celle des comptes consolidés.

8.3 - Engagements hors-bilan

Les écarts actuariels restant à amortir sur les engagements de retraite sont inscrits en engagements hors bilan pour un montant de 3,0 M€, se détaillant en :

- 3,1 M€ pour les engagements figurant à l'actif,
- 0,1 M€ pour les engagements figurant au passif.

Se référer au § 3.4 concernant les avantages postérieurs à l'emploi.

8.4 - Effectifs

Il n'y a aucun salarié en 2020.

Le montant porté sous l'intitulé « masse salariale » correspond à la rémunération du mandataire social.

8.5 - Consolidation

Le groupe Aviva Plc qui détient la majorité des droits de vote et des droits financiers de la société, établit des comptes consolidés. Ceux-ci intègrent globalement les comptes d'Aviva France.

9 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'en date du 23 février 2021, le groupe Aviva Plc a annoncé l'entrée en négociations exclusives avec Aéma Groupe en vue de la cession de l'intégralité de ses activités françaises (comprenant la société Aviva France et l'ensemble de ses filiales).

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en euros

Sociétés ou groupe de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication									
1) Filiales (50 % au moins)									
Aviva Vie									
70 avenue de l'Europe	1 205 528 533	1 278 473 371	99,99%	3 039 649 898	-	-	2 741 819 390	111 737 357	100 523 280
92270 Bois Colombes									
Aviva Assurances									
13 rue du Moulin Bailly	178 771 908	65 742 126	99,99%	516 658 309	-	-	1 665 047 099	34 545 942	0
92270 Bois Colombes									
Aviva Investors France									
24 26 rue de la Pépinière	18 608 050	42 766 978	99,36%	30 319 775	-	-	280 185 864	33 227 582	32 057 522
75008 Paris									
Aviva Investors Real Estate France									
24 26 rue de la Pépinière	2 513 440	21 577 089	100%	15 079 666	-	-	27 020 052	20 974 577	12 527 848
75008 Paris									
2) Filiales (moins de 50 %)									
- néant -									
B - Renseignements concernant les autres filiales et participations									
Participations françaises				4 566 500					893 929
Participations étrangères				-					-
Total			(*)	3 606 274 147					146 002 578

(*) y compris *mali technique*

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(article R225-102 du Code de commerce)

Nature des indications	2016	2017	2018	2019	en euros 2020
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329
Nombre d'actions émises	186 522 481	186 522 481	186 522 481	186 522 481	186 522 481
II - Opérations et résultats de l'exercice					
Revenus financiers	352 901 651	250 823 697	271 432 919	527 275 941	96 530 787
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	281 504 435	179 596 668	181 666 970	-914 394	-575 037
Impôts sur les bénéfices	21 625 517	53 189 220	58 879 054	34 322 863	46 397 591
Résultat après impôts, amortissements et provisions	303 185 438	232 665 896	240 618 663	511 900 166	100 409 267
Résultat distribué	76 474 217	251 805 349	350 662 264	0	0
III - Résultat des opérations réduit à une action					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	1,63	1,25	1,29	2,74	0,54
Résultat après impôts, amortissements et provisions	1,63	1,25	1,29	2,74	0,54
Dividende attribué à chaque action	0,41	1,35	1,88	0,00	0,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale de l'exercice		1 310 299	1 580 207	1 155 542	989 784
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (<i>hors provisions</i>)		686 603	690 007	859 530	512 067

fly

(...)

La société Aviva France en 2020

1 – Comptes annuels de la Société

La principale composante du compte de résultat est l'encaissement de dividendes et distributions versés par les filiales de la Société au cours de l'exercice écoulé, lesquels ont représenté 146,0 M€ en 2020 (568,4 M€ en 2019).

Le résultat net de l'exercice 2020 s'établit à 100,4 M€ (contre 511,9 M€ en 2019).

Les commentaires sur les comptes, les modalités de présentation de ceux-ci et les modifications apportées sont présentés dans l'Annexe aux comptes annuels ; nous vous invitons à vous y reporter.

2 - Proposition d'affectation du résultat

Nous proposons à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 100 409 267,10 euros, en totalité au report à nouveau.

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions réglementaires, les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

exercice	nombre d'actions	dividende *
2017	186 522 481	1,35 €
2018	186 522 481	1,88 €
2019	186 522 481	-

* Les dividendes perçus jusqu'au 31 décembre 2017 ouvrent droit à un abattement de 40 % au profit des personnes physiques et sont soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire de 21 % imputable sur l'impôt sur le revenu.
Comme suite à la réforme instituée par la loi de finances pour 2018, les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 sont soumis au prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % (soit 30 % avec les prélèvements sociaux). Les contribuables personnes physiques peuvent toutefois opter pour l'imposition des dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (option globale) et bénéficier de l'abattement de 40 %.

(...)

AVIVA FRANCE
Société anonyme au capital de 1 678 702 329 €
Siège social : 80 avenue de l'Europe – 92270 Bois-Colombes
331 309 120 RCS Nanterre

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 JUIN 2021
relatif à l'affectation de résultat votée

(...)

Cinquième résolution
Affectation du résultat

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit 100 409 267,10 euros, en totalité au report à nouveau.

L'Assemblée générale rappelle, conformément aux dispositions réglementaires, les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

exercice	nombre d'actions	dividende *
2017	186 522 481	1,35 €
2018	186 522 481	1,88 €
2019	186 522 481	-

* Les dividendes perçus jusqu'au 31 décembre 2017 ouvrent droit à un abattement de 40 % au profit des personnes physiques et sont soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire de 21 % imputable sur l'impôt sur le revenu. Comme suite à la réforme instituée par la loi de finances pour 2018, les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 sont soumis au prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % (soit 30 % avec les prélèvements sociaux). Les contribuables personnes physiques peuvent toutefois opter pour l'imposition des dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (option globale) et bénéficier de l'abattement de 40 %.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires ayant exprimé leur vote par correspondance.

(...)

AVIVA FRANCE

***Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 2 juin 2021***

Exercice 2020

***Dépôt
des comptes sociaux***

- *Comptes sociaux et annexe*
 - *Proposition d'affectation du résultat*
 - *Extrait du procès-verbal relatif à l'affectation du résultat votée*
-

Pour copie certifiée conforme



***Phalla GERVAIS
Directeur général délégué***

comptes annuels

- ***Bilan au 31 décembre 2020***
- ***Compte de résultat de l'exercice 2020***
- ***Annexe aux comptes annuels 2020***

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations corporelles :				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières :				
Titres de participations	3 606 899	625	3 606 274	3 593 675
Prêts	292 786		292 786	292 786
Autres immobilisations financières	7 301		7 301	7 266
ACTIF IMMOBILISE	3 906 986	625	3 906 361	3 893 727
Groupe et associés	30 146		30 146	20 510
Autres créances	47 270		47 270	34 230
Valeurs mobilières de placement	89 416		89 416	
Disponibilités	216 495		216 495	226 521
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	383 327		383 327	281 261
TOTAL	4 290 313	625	4 289 688	4 174 988

fly

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
	Avant affectation du résultat	Avant affectation du résultat
CAPITAL SOCIAL	1 678 702	1 678 702
PRIMES & RESERVES :		
Primes liées au capital		
Réserve légale	167 870	167 870
Réserve libre	501 143	501 143
REPORT A NOUVEAU	511 901	
RESULTAT DE L'EXERCICE	100 409	511 901
ACOMPTE SUR DIVIDENDE		
CAPITAUX PROPRES	2 960 025	2 859 616
Produit des émissions de titres participatifs	1 100 000	1 100 000
AUTRES FONDS PROPRES	1 100 000	1 100 000
PROVISIONS REGLEMENTEES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	586	629
Emprunts et dettes auprès des établis.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 065	2 083
Dettes fiscales et sociales	2 804	7 885
Groupe et associés	220 797	200 710
Autres dettes	3 411	4 064
DETTES	229 077	214 742
TOTAL	4 289 688	4 174 988

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
. Prestations	-	-
. Reprises de provisions, transferts de charges	43	72
. Autres produits d'exploitation	15 747	15 449
Total I :	15 790	15 521
CHARGES D'EXPLOITATION :		
. Achats et charges externes	54 593	60 021
. Impôts, taxes et versements assimilés	142	232
. Salaires, traitements et charges sociales	1 986	2 835
. Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
. Autres charges	294	304
Total II :	57 015	63 392
RESULTAT D'EXPLOITATION (III = I - II)	-41 225	-47 871
Quote-part des résultat sur opérations faites en commun		
. Bénéfice (IV)	-	-
. Perte (V)	575	914
PRODUITS FINANCIERS :		
. Revenus de participations	146 003	568 401
. Autres intérêts et produits assimilés	10 823	4 058
. Différence positive de change	-	-
. Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-
. Reprise de provisions	70	12 000
Total VI :	156 896	584 459
CHARGES FINANCIERES :		
. Intérêts et charges assimilées	60 132	56 761
. Différences négatives de change	-	-
. Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	233	385
. Dotations aux amortissements et aux provisions	-	37
Total VII :	60 365	57 183
RESULTAT FINANCIER (VIII = VI - VII)	96 531	527 276
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
. Sur opération de gestion	-	0
. Sur opérations en capital	-	-
. Gain d'intégration fiscale (brut d'impôt)	131 898	131 823
. Reprise de provisions	-	-
Total IX :	131 898	131 823
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
. Sur opération de gestion	-	0
. Sur opérations en capital	-	-
. Dotations aux provisions	-	-
Total X :	-	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (XI = IX - X)	131 898	131 823
Participation des salariés (XII)	720	914
Impôt sur les bénéfices (XIII)	85 500	97 500
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VI + IX)	304 584	731 803
TOTAL DES CHARGES (II + V + VII + X + XII + XIII)	204 175	219 903
BENEFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE	100 409	511 900

ANNEXE AUX COMPTES 2020

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2020, Aviva France a perçu 146,0 millions d'euros (M€) de revenus de ses filiales. Le résultat 2019 d'un montant de 511,9 M€ a été intégralement affecté au report à nouveau. Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 100,4 M€.

Par ailleurs, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité et les comptes de la société.

2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020 sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables généralement admis en France, conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et aux principes suivants :

- Principe de prudence,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

2.1 - Evaluation des titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence à leur valeur d'utilité. Les éléments pris en considération pour déterminer cette valeur sont l'actif net réévalué, la rentabilité, les perspectives de réalisation, la conjoncture économique et éventuellement la valeur marchande des participations concernées.

2.2 - Evaluation des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence au cours moyen publié du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.3 - Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence au cours de bourse pour les titres cotés, à la valeur vénale pour les autres titres.

2.4 - Créances

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale sous déduction, le cas échéant, d'une dépréciation si leur valeur probable de négociation est inférieure.

2.5 - Engagements de retraite et autres avantages du personnel

Avantages à court terme :

Ils sont payables dans les douze mois et sont comptabilisés immédiatement en charge.

Avantages à long terme :

Conformément à la recommandation CNC 2003 R 01 § 6211, la société Aviva France applique la méthode préférentielle et comptabilise au bilan la valeur nette de l'engagement.

Elle utilise la méthode des unités de crédits projetées conformément à la même recommandation et applique la méthode du « corridor » en étalant les écarts actuariels excédant 10 % du maximum entre la juste valeur des actifs de couverture et de l'obligation en début d'exercice.

3 - NOTES SUR LE BILAN

3.1 - ACTIF IMMOBILISE

3.1.1 - Titres de participation

Au 31 décembre 2020 la valeur brute des titres de participation s'élève à 3 606,9 M€ et se décompose comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	(en millions d'euros)	
		%	Valeur brute d'inventaire
Aviva Vie	5 777 200	99,99	3 039,6
Aviva Assurances	3 908 436	99,99	516,7
Aviva Investors France	1 212 460	99,36	30,3
Aviva Investors Real Estate France	157 089	99,99	15,1
Locamat	269 999	99,99	4,2
Aviva Solutions	7 500	100	0,8
Autres participations			0,2
Total			3 606,9

3.1.2 - Dépréciation des titres de participation

Au 31 décembre 2020, la dépréciation des titres de participation s'élève à 0,6 M€ et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	(en millions d'euros)	
		Dotations Reprises	31/12/2020
Aviva Solutions	0,7	-0,1	0,6
Total	0,7	(0,1)	0,6

3.1.3 - Prêts et TSDI

Désignation	31/12/2019	(en millions d'euros)	
		Mouvements de la période	31/12/2020
TSDI Sogessur (souscrit en 2003)	1,3	-	1,3
TSDI Sogessur (souscrit en 2004)	1,5	-	1,5
TSDI Aviva Vie (souscrit en 2019)	290,0	-	290,0
Total	292,8	-	292,8

fly

3.1.4 - Autres immobilisations financières

Il s'agit de la caution d'un montant de 3,3 M€ versée à la SCI Montaigne au titre du bail de l'immeuble loué par Aviva France et 4,0 M€ d'intérêts courus sur les TSDI.

3.2 - ETAT DES CREANCES

Les créances au 31/12/2020, à l'exception de celles liées à des contrats de régime de retraite sur-complémentaire, sont toutes à échéance de moins d'un an.

	(en millions d'euros)	
Actif circulant	31/12/2020	31/12/2019
<u>Comptes courants financiers (cash-pooling) :</u>		
- ARP	12,7	-
- Voltaire	0,0	0,9
- Locamat	6,3	6,1
- Coupole des halles	0,3	0,3
- Courcelles	2,6	0,7
- Autres	0,0	
<u>Comptes courants d'intégration fiscale :</u>		
- Aviva Vie	2,0	0,0
- AER	4,4	0,0
- Aviva Investors France	0,0	0,8
- Epargne actuelle	0,0	1,1
- Aviva Investors Real Estate France	1,3	0,8
- ARP	0,0	9,8
- Autres	0,5	-
Autres	0,0	0,0
Créances groupe et associés	30,1	20,5
Etat	9,4	0,1
Autres comptes débiteurs	37,9	34,1
Autres créances (a)	47,3	34,2
Valeurs mobilières de placement (b)	89,4	0,0
Banque	216,5	226,5
Charges constatées d'avance	0,0	0,0
Total général	383,3	281,2

(a) dont 32,9 M€ au titre des contrats de régime de retraite sur-complémentaire

(b) constituées d'OPCVM de trésorerie

3.3 - ETAT DES DETTES

Dettes	(en millions d'euros)	
	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts courus sur emprunts et TSDI	2,1	2,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Dettes financières	2,1	2,1
Autres	2,8	7,9
Dettes fiscales et sociales	2,8	7,9
<u>Comptes courants financiers (cash-pooling) :</u>		
- G.I.E. du groupe Aviva France	86,2	94,1
- SCI Montaigne	49,8	38,3
- SCIP	1,9	-
- Epargne Actuelle	21,6	20,1
- Aviva Investors Real Estate France	13,4	7,4
- Aviva Solutions	2,2	2,9
- Pergola	8,6	-
- SAS Courcelles	-	-
- Zelmis	20,0	2,9
- Autres	1,6	1,5
<u>Comptes courants d'intégration fiscale :</u>		
- Aviva Vie	-	4,3
- Aviva Assurances	0,1	18,9
- Aviva Epargne Retraite	-	8,4
- Aviva Investissements	0,9	1,1
- Aviva Investors France	0,4	-
- ARP	13,6	-
- Autres	0,2	0,3
Autres comptes courants Groupe		0,5
<u>Comptes courants frais généraux</u>	0,3	
Dettes groupe et associés	220,8	200,7
Dividendes et distributions à verser	-	
Autres dettes (a)	3,4	4,0
Total général	229,1	214,7

a) Les autres dettes sont constituées principalement des charges à payer qui se détaillent comme suit :

- Honoraires et frais liés à la transformation	0,4 M€
- Honoraires des commissaires aux comptes	0,8 M€
- Honoraires et frais liés à la communication	1,4 M€
- Résultat du GIE	0,6 M€

Les dettes au 31/12/2020 sont toutes à échéance de moins d'un an.

3.4 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, d'un montant de 0,6 M€ au 31 décembre 2020, concernent les engagements de retraite.

AVANTAGES DU PERSONNEL

1) Avantages à court terme :

Ils sont payables dans les douze mois et sont comptabilisés immédiatement en charge.

2) Avantages à long terme :

Conformément à la recommandation CNC 2003 R 01 § 6211, la société Aviva France applique la méthode préférentielle et utilise la méthode des unités de crédits projetés dans le calcul de ses engagements.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, elle applique la méthode dite du « corridor » en étalant les écarts actuariels excédant 10 % du maximum entre la juste valeur des actifs de couverture et de l'obligation à l'ouverture sur la durée résiduelle d'activité.

Concernant les autres avantages à long terme, comme requis par cette même recommandation, elle reconnaît les écarts actuariels immédiatement en résultats et comptabilise donc au bilan la valeur nette de l'engagement.

AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI (en milliers d'euros)

1) Régime à cotisations définies

La société verse 2,30 % de la masse salariale à un régime de retraite par capitalisation gérée par la société d'assurance Cardif. Ce versement est soumis à plafonnement. Les cotisations constatées en charge au cours de cet exercice s'élèvent à 8 K€.

2) Régime à prestations définies

Les régimes post-emploi à prestations définies en vigueur au sein du groupe sont les suivants :

- du PSAD : régime de retraite surcomplémentaire envers d'anciens cadres dirigeants, fermé en 1978. Ce régime est géré par le BCAC. Le montant de la provision inscrite au bilan est de 0,6 M€.
- du régime de retraite surcomplémentaire, fermé au 1er janvier 1996, géré par Cardif. La sur-couverture résiduelle (33 M€) est portée par Aviva France, signataire du contrat avec Cardif pour l'ensemble du groupe.

En milliers d'euros

Nom du régime	RPGV	PSAD	Total
Variation de la dette actuarielle			
- Valeur de la dette actuarielle à l'ouverture	56 760	745	57 505
- Coût des services rendus dans la période	130		130
- Intérêt sur la dette	-	(1)	(1)
- Cotisations employés			
- Modification du régime			
- Acquisitions/Cessions de filiales			
- Réductions de régimes			
- Cessations de régimes			
- Evénements exceptionnels			
- (Gains)/pertes actuariels	(987)	40	(947)
- Prestations	(3 344)	(84)	(3 428)
- Ecart de conversion			
- Transfert des provisions de personnel			
- Autres			
- Valeur de la dette actuarielle à la clôture (A)	52 559	700	53 259
Dont régimes entièrement non financés	-	700	700
Dont régimes financés en tout ou partie	52 559	-	52 559
Variation des actifs de couverture			
- Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	94 100	Néant	Néant
- Prestations versées	(3 344)		
- Rendements des actifs	-		
- Ecart actuariel	(2 270)		
- Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)	88 487	Néant	Néant
Couverture financière (A-B)	(35 928)	700	(35 227)
- Ecart actuariels restant à amortir (gains/pertes)	3 071	(115)	2 956
- Coût des services passés restant à amortir	-		-
- Dette initiale restant à amortir			
- Actif non comptabilisé			
Montant comptabilisé au bilan	(32 857)	586	(32 271)
Juste valeur des droits à remboursement			
- Juste valeur des droits à remboursement à l'ouverture			
- Juste valeur des droits à remboursement à la clôture			
- Précisions sur les droits à remboursement			
Charge de l'exercice			
- Coût des services rendus de la période	130		130
- Coût financier (effet de la désactualisation)	-	(1)	(1)
- Prestations			
- Rendement attendu des actifs de régime	-		-
- Amortissement des profits ou pertes actuariels	184	41	225
- Amortissement du coût des services passés			
- Amortissement de la dette initiale non constatée			
- Profit ou perte résultant de la réduction ou de la liquidation			
- Plafonnements d'actifs			
- Evénements exceptionnels			
- Autres	-		-
Coût total de la période	314	41	355
Justification de la différence entre la valeur de bilan à l'ouverture et à la clôture (recommandation CNC 2003 - R01) :			
Valeur de bilan à l'ouverture	(33 170)	629	(32 541)
Prestations		(84)	(84)
Transfert de personnel			
Charge de l'exercice	314	41	355
Valeur de bilan à la clôture	(32 857)	586	(32 271)
Hypothèses actuarielles :			
- Taux d'actualisation retenus régime		-0,1%	
- Taux de rendement attendus des actifs régime	0,0%		
- Table de mortalité des actifs			
- Table de mortalité des retraités	TGH-TGF 2005	TGH-TGF 2005	
- Taux attendus d'augmentation de salaires			
- Taux d'évolution des coûts médicaux			
- Taux d'augmentation des rentes retenu	1,75%	1,75%	
- Age de départ en retraite	63 ans pour non cadres / 64 ans pour cadres et membres de Direction		
- Taux de sortie			

* en fonction de la tranche d'âge et de la catégorie professionnelle

4 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, le capital social, entièrement libéré, est composé de 186 522 481 actions d'une valeur nominale de 9 euros.

(En millions d'euros)

Variation des capitaux propres	Affectation résultat 2020 (a)					Situation nette au 31/12/2020
	Situation nette au 31/12/2019	Affectation au report à nouveau	Affectation à la réserve libre	Dividende versé	Résultat 2020	
Capital Social	1 678,7					1 678,7
Prime d'émission	-					
Réserve légale	167,9					167,9
Autres réserves	501,1					501,1
Report à nouveau	0,0	511,9				511,9
Résultat de l'exercice	511,9	-511,9			100,4	100,4
TOTAL	2 859,6	0,0	0,0	0,0	100,4	2 960,0

(a) : cf Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2020

5 - AUTRES FONDS PROPRES

Le 8 décembre 2015, Aviva Participations, devenue Aviva France, a procédé à l'émission de deux obligations subordonnées réservées à Aviva Group Holdings Ltd : Tier 1 d'un montant de 700 M€ et Tier 2 d'un montant de 250 M€.

Le 16 août 2019 Aviva France a procédé à l'émission d'une nouvelle obligation subordonnée souscrite par AGH d'un montant de 150 M€.

Ces obligations remplissent les conditions des fonds propres au sens de la réglementation Solvabilité II. Le paiement des intérêts est effectué semestriellement.

Obligation subordonnée Tier 1

Montant	700 M€
Intérêts	Euribor 6 mois + 646 points de base
Prix d'émission	Au pair
Prix de remboursement	Au pair

Obligation subordonnée Tier 2

Montant	250 M€
Intérêts	Euribor 6 mois + 453 points de base
Prix d'émission	Au pair
Prix de remboursement	Au pair

Obligation subordonnée

Montant	150 M€
Intérêts	Euribor 6 mois + 405 points de base
Prix d'émission	Au pair
Prix de remboursement	Au pair

fly

6 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**6.1 - Ventilation du chiffre d'affaires**

(en millions d'euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
Autres intérêts et produits assimilés (*)	10,8	4,0
Chiffres d'affaires	10,8	4,0
(*) dont opérations avec des entreprises liées ou avec lien de participatio	10,8	4,0

6.2 - Ventilation du résultat d'exploitation

(en millions d'euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'exploitation (a)	15,7	15,4
Reprises sur provisions	0,1	0,1
Produits d'exploitation (A)	15,8	15,5
Autres achats et charges externes :		
- Loyer et charges (a)	(15,8)	(15,5)
- Facturation du G.I.E. du groupe Aviva France	(32,9)	(32,7)
- Honoraires des Commissaires aux Comptes	(0,9)	(1,1)
- Autres achats et charges externes	(5,0)	(10,7)
Impôts et taxes	(0,1)	(0,2)
Salaires et traitements (b)	(1,2)	(2,0)
Charges sociales :		
- Régime de retraite sur-complémentaire RPGV	(0,3)	(0,1)
- Autres charges sociales (b)	(0,5)	(0,8)
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Autres charges	(0,3)	(0,3)
Charges d'exploitation (B)	(57,0)	(63,4)
Quote-part des résultats sur opérations faites en commun (C)	(0,6)	(0,9)
Résultat d'exploitation (A + B + C)	(41,8)	(48,8)

(a) Concernent la location (charges) et la sous-location (produits) du siège social du Groupe Aviva France situé à Bois-Colombes

(b) Concerne le mandataire social

6.3 – Ventilation des charges financières

(en millions d'euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
Intérêts TSDI AGH Ltd	60,1	56,8
Autres charges financières	0,3	0,4
Charges financières	60,4	57,2

6.4 - Résultat exceptionnel

Il n'y a eu aucune opération exceptionnelle au cours de l'exercice 2020.

6.5 - Impôt sur les bénéfices – intégration fiscale

Le groupe Aviva France a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 1988. Aviva France en qualité de société tête de groupe, est redevable d'un impôt de 85,5 M€ au titre de 2020, pour 124,1 M€ à charge des sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale.

Compte tenu d'une part des éléments précités, et d'autre part des charges liées aux liquidations d'impôt, le gain net d'intégration fiscale de l'exercice s'établit à 46,4 M€.

7 - RESULTAT COURANT – RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en millions d'euros)		Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat courant (*)	Brut	54,0	477,6
	Impôt	-	-
	Net	54,0	477,6
Résultat exceptionnel	Brut	-	-
	Impôt	46,4	34,3
	Net	46,4	34,3
Résultat total	Brut	54,0	477,6
	Impôt	46,4	34,3
	Net	100,4	511,9

(*) Y compris participation des salariés

8 - AUTRES INFORMATIONS

8.1 - Informations en matière de rémunérations

Les jetons de présence versés au titre de l'exercice 2020 aux membres du conseil d'administration s'élèvent à 325 000 €.

8.2 - Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions de l'art R 123-198-9° du Code de commerce, cette information n'est pas fournie dans la présente annexe, mais dans celle des comptes consolidés.

8.3 - Engagements hors-bilan

Les écarts actuariels restant à amortir sur les engagements de retraite sont inscrits en engagements hors bilan pour un montant de 3,0 M€, se détaillant en :

- 3,1 M€ pour les engagements figurant à l'actif,
- 0,1 M€ pour les engagements figurant au passif.

Se référer au § 3.4 concernant les avantages postérieurs à l'emploi.

8.4 - Effectifs

Il n'y a aucun salarié en 2020.

Le montant porté sous l'intitulé « masse salariale » correspond à la rémunération du mandataire social.

8.5 - Consolidation

Le groupe Aviva Plc qui détient la majorité des droits de vote et des droits financiers de la société, établit des comptes consolidés. Ceux-ci intègrent globalement les comptes d'Aviva France.

9 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'en date du 23 février 2021, le groupe Aviva Plc a annoncé l'entrée en négociations exclusives avec Aéma Groupe en vue de la cession de l'intégralité de ses activités françaises (comprenant la société Aviva France et l'ensemble de ses filiales).

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en euros

Sociétés ou groupe de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication									
1) Filiales (50 % au moins)									
Aviva Vie									
70 avenue de l'Europe	1 205 528 533	1 278 473 371	99,99%	3 039 649 898	-	-	2 741 819 390	111 737 357	100 523 280
92270 Bois Colombes									
Aviva Assurances									
13 rue du Moulin Bailly	178 771 908	65 742 126	99,99%	516 658 309	-	-	1 665 047 099	34 545 942	0
92270 Bois Colombes									
Aviva Investors France									
24 26 rue de la Pépinière	18 608 050	42 766 978	99,36%	30 319 775	-	-	280 185 864	33 227 582	32 057 522
75008 Paris									
Aviva Investors Real Estate France									
24 26 rue de la Pépinière	2 513 440	21 577 089	100%	15 079 666	-	-	27 020 052	20 974 577	12 527 848
75008 Paris									
2) Filiales (moins de 50 %)									
- néant -									
B - Renseignements concernant les autres filiales et participations									
Participations françaises				4 566 500					893 929
Participations étrangères				-					-
Total			(*)	3 606 274 147					146 002 578

(*) y compris *mali technique*

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(article R225-102 du Code de commerce)

Nature des indications	2016	2017	2018	2019	en euros 2020
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329
Nombre d'actions émises	186 522 481	186 522 481	186 522 481	186 522 481	186 522 481
II - Opérations et résultats de l'exercice					
Revenus financiers	352 901 651	250 823 697	271 432 919	527 275 941	96 530 787
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	281 504 435	179 596 668	181 666 970	-914 394	-575 037
Impôts sur les bénéfices	21 625 517	53 189 220	58 879 054	34 322 863	46 397 591
Résultat après impôts, amortissements et provisions	303 185 438	232 665 896	240 618 663	511 900 166	100 409 267
Résultat distribué	76 474 217	251 805 349	350 662 264	0	0
III - Résultat des opérations réduit à une action					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	1,63	1,25	1,29	2,74	0,54
Résultat après impôts, amortissements et provisions	1,63	1,25	1,29	2,74	0,54
Dividende attribué à chaque action	0,41	1,35	1,88	0,00	0,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale de l'exercice		1 310 299	1 580 207	1 155 542	989 784
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (<i>hors provisions</i>)		686 603	690 007	859 530	512 067

fly

(...)

La société Aviva France en 2020

1 – Comptes annuels de la Société

La principale composante du compte de résultat est l'encaissement de dividendes et distributions versés par les filiales de la Société au cours de l'exercice écoulé, lesquels ont représenté 146,0 M€ en 2020 (568,4 M€ en 2019).

Le résultat net de l'exercice 2020 s'établit à 100,4 M€ (contre 511,9 M€ en 2019).

Les commentaires sur les comptes, les modalités de présentation de ceux-ci et les modifications apportées sont présentés dans l'Annexe aux comptes annuels ; nous vous invitons à vous y reporter.

2 - Proposition d'affectation du résultat

Nous proposons à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 100 409 267,10 euros, en totalité au report à nouveau.

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions réglementaires, les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

exercice	nombre d'actions	dividende *
2017	186 522 481	1,35 €
2018	186 522 481	1,88 €
2019	186 522 481	-

* Les dividendes perçus jusqu'au 31 décembre 2017 ouvrent droit à un abattement de 40 % au profit des personnes physiques et sont soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire de 21 % imputable sur l'impôt sur le revenu.

Comme suite à la réforme instituée par la loi de finances pour 2018, les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 sont soumis au prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % (soit 30 % avec les prélèvements sociaux). Les contribuables personnes physiques peuvent toutefois opter pour l'imposition des dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (option globale) et bénéficier de l'abattement de 40 %.

(...)

AVIVA FRANCE
Société anonyme au capital de 1 678 702 329 €
Siège social : 80 avenue de l'Europe – 92270 Bois-Colombes
331 309 120 RCS Nanterre

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 JUIN 2021
relatif à l'affectation de résultat votée

(...)

Cinquième résolution
Affectation du résultat

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit 100 409 267,10 euros, en totalité au report à nouveau.

L'Assemblée générale rappelle, conformément aux dispositions réglementaires, les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

exercice	nombre d'actions	dividende *
2017	186 522 481	1,35 €
2018	186 522 481	1,88 €
2019	186 522 481	-

* Les dividendes perçus jusqu'au 31 décembre 2017 ouvrent droit à un abattement de 40 % au profit des personnes physiques et sont soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire de 21 % imputable sur l'impôt sur le revenu. Comme suite à la réforme instituée par la loi de finances pour 2018, les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 sont soumis au prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % (soit 30 % avec les prélèvements sociaux). Les contribuables personnes physiques peuvent toutefois opter pour l'imposition des dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (option globale) et bénéficier de l'abattement de 40 %.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires ayant exprimé leur vote par correspondance.

(...)



19 rue Pierre Semard
75 009 PARIS
☎ 01 53 19 00 00
☎ 01 53 19 00 05
www.emargence.fr



PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine
Tel : 01 56 57 58 59
www.pwc.fr



AVIVA FRANCE

Société anonyme
Au capital de 1 678 702 329 €
RCS n° : 331 309 120

80 avenue de l'Europe
92270 BOIS COLOMBES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020



AVIVA FRANCE

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SA AVIVA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité des comptes et de l'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes fournis par PricewaterhouseCoopers Audit au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes annuels sont les suivants :

- Attestation relative au montant des engagements et à celui des garanties afférentes au titre des régimes de retraite,
- Attestation sur la Déclaration de Performance Extra Financière,
- Attestations des valeurs liquidatives sur certains fonds immobiliers,
- Rapport sur la protection des avoirs client.



Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des titres de participation (se référer aux notes 2.1 et 3.1.1 de l'annexe aux comptes annuels)

Risque identifié	Approche d'audit retenue
Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant net de 3 606 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants de l'actif. Comme décrit dans la note 2.1 de l'annexe, les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence à leur valeur d'utilité. Les éléments pris en considération pour déterminer cette valeur sont l'actif net réévalué, la rentabilité, les perspectives de réalisation, la conjoncture économique et éventuellement la valeur marchande des participations concernées. Les techniques retenues par la direction pour procéder à la valorisation de ces titres comportent ainsi une part significative de jugement quant aux choix des méthodologies, des hypothèses et des données utilisées. En raison du caractère significatif des titres de participation et du fait de la sensibilité aux choix de la direction quant aux méthodologies et paramètres de calcul, nous avons considéré la correcte évaluation des titres de participation comme un point clé d'audit.	Afin d'apprécier le caractère raisonnable de la valorisation des titres de participation détenus par la SA AVIVA FRANCE, nos travaux ont notamment consisté à : - Analyser la pertinence des méthodes de valorisation retenues et vérifier leur correcte application - Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues - Réconcilier les données utilisées avec les données auditées



Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société AVIVA FRANCE par l'Assemblée Générale du 21 juillet 2016 pour le cabinet Emargence Audit et du 25 juin 2012 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2020, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la neuvième année de sa mission sans interruption et le cabinet Emargence Audit dans la cinquième année, dont trois années, pour les deux cabinets, depuis que l'entité est entrée dans le périmètre des EIP tel que défini par les textes européens.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité des comptes et de l'audit

Nous remettons un rapport au comité des comptes et de l'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité des comptes et de l'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité des comptes et de l'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité des comptes et de l'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et Neuilly-Sur-Seine, le 19 mai 2021
Les commissaires aux comptes

CABINET EMARGENCE AUDIT
Représenté par Frédéric GOUVET
Commissaire aux comptes associé

CABINET PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Représenté par Marine BARDON
Commissaire aux comptes associée

BILAN

(en euros)

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations corporelles :				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières :				
Titres de participations	3 606 899 187	625 040	3 606 274 147	3 593 674 569
Prêts	292 785 545	-	292 785 545	292 785 545
Autres immobilisations financières	7 300 657	-	7 300 657	7 265 886
ACTIF IMMOBILISE	3 906 985 389	625 040	3 906 360 349	3 893 726 000
Groupe et associés	30 146 057		30 146 057	20 510 118
Autres créances	47 269 860		47 269 860	34 230 075
Valeurs mobilières de placement	89 416 021	-	89 416 021	-
Disponibilités	216 495 117		216 495 117	226 520 846
Charges constatées d'avance	-		-	
ACTIF CIRCULANT	383 327 055	-	383 327 055	281 261 039
TOTAL	4 290 312 444	625 040	4 289 687 404	4 174 987 039

(en euros)

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
	Avant affectation du résultat	Avant affectation du résultat
CAPITAL SOCIAL	1 678 702 329	1 678 702 329
PRIMES & RESERVES :		
Primes liées au capital	-	-
Réserve légale	167 870 233	167 870 233
Réserve libre	501 143 241	501 143 241
REPORT A NOUVEAU	511 900 166	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	100 409 267	511 900 166
ACOMPTE SUR DIVIDENDE	-	-
CAPITAUX PROPRES	2 960 025 236	2 859 615 969
Produit des émissions de titres participatifs	1 100 000 000	1 100 000 000
AUTRES FONDS PROPRES	1 100 000 000	1 100 000 000
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	585 801	629 257
Emprunts et dettes auprès des établis.de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	2 064 704	2 082 971
Dettes fiscales et sociales	2 803 643	7 884 699
Groupe et associés	220 797 436	200 709 906
Autres dettes	3 410 584	4 064 237
DETTES	229 076 367	214 741 813
TOTAL	4 289 687 404	4 174 987 039

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
. Prestations	-	-
. Reprises de provisions, transferts de charges	43 456	72 211
. Autres produits d'exploitation	15 746 445	15 449 096
Total I :	15 789 901	15 521 307
CHARGES D'EXPLOITATION :		
. Achats et charges externes	54 592 622	60 021 345
. Impôts, taxes et versements assimilés	141 786	232 182
. Salaires, traitements et charges sociales	1 985 786	2 834 921
. Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
. Autres charges	293 799	303 550
Total II :	57 013 993	63 391 996
RESULTAT D'EXPLOITATION (III = I - II)	41 224 092	47 870 691
Quote-part des résultat sur opérations faites en commun		
. Bénéfice (IV)	-	-
. Perte (V)	575 037	914 394
PRODUITS FINANCIERS :		
. Revenus de participations	146 002 579	568 401 488
. Autres intérêts et produits assimilés	10 823 264	4 057 784
. Différence positive de change	-	-
. Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-
. Reprise de provisions	70 000	12 000 000
Total VI :	156 895 843	584 459 271
CHARGES FINANCIERES :		
. Intérêts et charges assimilées	60 132 293	56 761 624
. Différences négatives de change	-	-
. Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	232 763	384 806
. Dotations aux amortissements et aux provisions	-	36 900
Total VII :	60 365 056	57 183 330
RESULTAT FINANCIER (VIII = VI - VII)	96 530 787	527 275 941
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
. Sur opération de gestion	-	2
. Sur opérations en capital	-	-
. Gain d'intégration fiscale (brut d'impôt)	131 897 591	131 822 863
. Reprise de provisions	-	-
Total IX :	131 897 591	131 822 865
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
. Sur opération de gestion	-	0
. Sur opérations en capital	-	-
. Dotations aux provisions	-	-
Total X :	-	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (XI = IX - X)	131 897 591	131 822 865
Participation des salariés (XII)	719 981	913 556
Impôt sur les bénéfices (XIII)	85 500 000	97 500 000
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VI + IX)	304 583 334	731 803 444
TOTAL DES CHARGES (II + V + VII + X + XII + XIII)	204 174 067	219 903 277
BENEFICE / (PERTE) DE L'EXERCICE	100 409 267	511 900 166

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2020, Aviva France a perçu 146,0 millions d'euros (M€) de revenus de ses filiales. Le résultat 2019 d'un montant de 511,9 M€ a été intégralement affecté au report à nouveau. Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 100,4 M€.

Par ailleurs, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité et les comptes de la société.

2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020 sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables généralement admis en France, conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et aux principes suivants :

- Principe de prudence,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

2.1 - Evaluation des titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence à leur valeur d'utilité. Les éléments pris en considération pour déterminer cette valeur sont l'actif net réévalué, la rentabilité, les perspectives de réalisation, la conjoncture économique et éventuellement la valeur marchande des participations concernées.

2.2 - Evaluation des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence au cours moyen publié du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.3 - Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les éventuelles dépréciations sont déterminées par référence au cours de bourse pour les titres cotés, à la valeur vénale pour les autres titres.

2.4 - Créances

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale sous déduction, le cas échéant, d'une dépréciation si leur valeur probable de négociation est inférieure.

2.5 - Engagements de retraite et autres avantages du personnel

Avantages à court terme :

Ils sont payables dans les douze mois et sont comptabilisés immédiatement en charge.

Avantages à long terme :

Conformément à la recommandation CNC 2003 R 01 § 6211, la société Aviva France applique la méthode préférentielle et comptabilise au bilan la valeur nette de l'engagement.

Elle utilise la méthode des unités de crédits projetées conformément à la même recommandation et applique la méthode du « corridor » en étalant les écarts actuariels excédant 10 % du maximum entre la juste valeur des actifs de couverture et de l'obligation en début d'exercice.

3 - NOTES SUR LE BILAN

3.1 - ACTIF IMMOBILISE

3.1.1 - Titres de participation

Au 31 décembre 2020 la valeur brute des titres de participation s'élève à 3 606,9 M€ et se décompose comme suit :

	(en millions d'euros)		
Désignation	Nombre d'actions	%	Valeur brute d'inventaire
Aviva Vie	5 777 200	99,99	3 039,6
Aviva Assurances	3 908 436	99,99	516,7
Aviva Investors France	1 212 460	99,36	30,3
Aviva Investors Real Estate France	157 089	99,99	15,1
Locamat	269 999	99,99	4,2
Aviva Solutions	7 500	100	0,8
Autres participations			0,2
Total			3 606,9

(en millions d'euros)

3.1.2 - Dépréciation des titres de participation

Au 31 décembre 2020, la dépréciation des titres de participation s'élève à 0,6 M€ et se détaille comme suit :

	(en millions d'euros)		
Désignation	31/12/2019	Dotations Reprises	31/12/2020
Aviva Solutions	0,7	-0,1	0,6
Total	0,7	(0,1)	0,6

3.1.3 - Prêts et TSDI

(en millions d'euros)

Désignation	31/12/2019	Mouvements de la période	31/12/2020
TSDI Sogessur <i>(souscrit en 2003)</i>	1,3	-	1,3
TSDI Sogessur <i>(souscrit en 2004)</i>	1,5	-	1,5
TSDI Aviva Vie <i>(souscrit en 2019)</i>	290,0	-	290,0
Total	292,8	-	292,8

3.1.4 - Autres immobilisations financières

Il s'agit de la caution d'un montant de 3,3 M€ versée à la SCI Montaigne au titre du bail de l'immeuble loué par Aviva France et 3.9 M€ d'intérêts courus sur les TSDI.

3.2 – ETAT DES CREANCES

Les créances au 31/12/2020, à l'exception de celles liées à des contrats de régime de retraite sur-complémentaire, sont toutes à échéance de moins d'un an.

(en millions d'euros)

Actif circulant	31/12/2020	31/12/2019
<i>Comptes courants financiers (cash-pooling) :</i>		
- ARP	12,7	-
- Voltaire	0,0	0,9
- Locamat	6,3	6,1
- Coupole des halles	0,3	0,3
- Courcelles	2,6	0,7
- Autres	0,0	
<i>Comptes courants d'intégration fiscale :</i>		
- Aviva Vie	2,0	0,0
- AER	4,4	0,0
- Aviva Investors France	0,0	0,8
- Epargne actuelle	0,0	1,1
- Aviva Investors Real Estate France	1,3	0,8
- ARP	0,0	9,8
- Autres	0,6	
<i>Comptes courants frais généraux :</i>		
- Autres	0,0	0,1
Créances groupe et associés	30,1	20,5
Etat / impôt de groupe	9,2	0,0
Etat / Crédit de TVA	0,1	0,0
Autres comptes débiteurs	37,9	-
Autres créances (a)	47,3	34,2
Valeurs mobilières de placement (b)	89,4	0,0
Banque	216,5	226,5
Charges constatées d'avance	0,0	0,0
Total général	383,3	281,3

(a) dont 32,9 M€ au titre des contrats de régime de retraite sur-complémentaire

3.3 – ETAT DES DETTES

(en millions d'euros)

Dettes	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts courus sur emprunts et TSDI	2,1	2,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Dettes financières	2,1	2,1
Autres	2,8	7,9
Dettes fiscales et sociales	2,8	7,9
<i>Comptes courants financiers (cash-pooling) :</i>		
- G.I.E. du groupe Aviva France	86,2	94,1
- SCI Montaigne	49,8	38,3
- SCIP	1,9	-
- Epargne Actuelle	21,6	20,1
- Aviva Investors Real Estate France	13,4	7,4
- Aviva Solutions	2,2	2,9
- Pergola	8,6	
- SAS Courcelles	0,0	0,0
- Zelmis	20,0	2,9
- Autres	1,7	1,4
<i>Comptes courants d'intégration fiscale :</i>		
- Aviva Vie	0,0	4,3
- Aviva Assurances	0,1	18,9
- Aviva Epargne Retraite	0,0	8,4
- Aviva Investissements	0,9	1,1
- Aviva Investors France	0,4	0,0
- ARP	13,6	
- Autres	0,2	0,3
Autres comptes courants Groupe		0,5
<i>Comptes courants frais généraux</i>	0,3	
Dettes groupe et associés	220,8	200,7
Dividendes et distributions à verser	-	
Autres dettes (a)	3,4	4,1
Total général	229,4	214,7

a) Les autres dettes sont constituées principalement des charges à payer qui se détaillent comme suit :

- Honoraires et frais liés à la transformation 0,4 M€.
- Honoraires des commissaires aux comptes 0,8 M€.
- Honoraires et frais liés à la communication 1,4 M€.
- Résultat du GIE 0,6 M€.

Les dettes au 31/12/2020 sont toutes à échéance de moins d'un an.

3.4 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, d'un montant de 0,6 M€ au 31 décembre 2020, concernent les engagements de retraite.

AVANTAGES DU PERSONNEL

1) Avantages à court terme :

Ils sont payables dans les douze mois et sont comptabilisés immédiatement en charge.

2) Avantages à long terme :

Conformément à la recommandation CNC 2003 R 01 § 6211, la société Aviva France applique la méthode préférentielle et utilise la méthode des unités de crédits projetés dans le calcul de ses engagements.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, elle applique la méthode dite du « corridor » en étalant les écarts actuariels excédant 10 % du maximum entre la juste valeur des actifs de couverture et de l'obligation à l'ouverture sur la durée résiduelle d'activité.

Concernant les autres avantages à long terme, comme requis par cette même recommandation, elle reconnaît les écarts actuariels immédiatement en résultats et comptabilise donc au bilan la valeur nette de l'engagement.

AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI (en milliers d'euros)

1) Régime à cotisations définies

La société verse 2,30% de la masse salariale à un régime de retraite par capitalisation gérée par la société d'assurance Cardif. Ce versement est soumis à plafonnement. Les cotisations constatées en charge au cours de cet exercice s'élèvent à 8 K€.

2) Régime à prestations définies

Les régimes post-emploi à prestations définies en vigueur au sein du groupe sont les suivants :

- du PSAD : régime de retraite surcomplémentaire envers d'anciens cadres dirigeants, fermé en 1978. Ce régime est géré par le BCAC. Le montant de la provision inscrite au bilan est de 0,8 M€.
- du régime de retraite surcomplémentaire, fermé au 1er janvier 1996, géré par Cardif. La surcouverture résiduelle (33 M€) est portée par Aviva France, signataire du contrat avec Cardif pour l'ensemble du groupe.

En K€

Nom du régime	RPGV	PSAD	Total
Variation de la dette actuarielle			
- Valeur de la dette actuarielle à l'ouverture	56 760	745	57 505
- Coût des services rendus dans la période	130		130
- Intérêt sur la dette	-	(1)	(1)
- Cotisations employés			
- Modification du régime			
- Acquisitions/Cessions de filiales			
- Réductions de régimes			
- Cessations de régimes			
- Evénements exceptionnels			
- (Gains)/pertes actuariels	(987)	40	(947)
- Prestations	(3 344)	(84)	(3 428)
- Ecart de conversion			
- Transfert des provisions de personnel			
- Autres			
- Valeur de la dette actuarielle à la clôture (A)	52 559	700	53 259
Dont régimes entièrement non financés	-	700	700
Dont régimes financés en tout ou partie	52 559	-	52 559
Variation des actifs de couverture			
- Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	94 100	Néant	Néant
- Prestations versées	(3 344)		
- Rendements des actifs	-		
- Ecart actuariel	(2 270)		
- Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)	88 487	Néant	Néant
Couverture financière (A-B)	(35 928)	700	(35 227)
- Ecart actuariel restant à amortir (gains/pertes)	3 071	(115)	2 956
- Coût des services passés restant à amortir	-		-
- Dette initiale restant à amortir			
- Actif non comptabilisé			
Montant comptabilisé au bilan	(32 857)	586	(32 271)
Juste valeur des droits à remboursement			
- Juste valeur des droits à remboursement à l'ouverture			
- Juste valeur des droits à remboursement à la clôture			
- Précisions sur les droits à remboursement			
Charge de l'exercice			
- Coût des services rendus de la période	130		130
- Coût financier (effet de la désactualisation)	-	(1)	(1)
- Prestations			-
- Rendement attendu des actifs de régime	-		-
- Amortissement des profits ou pertes actuariels	184	41	225
- Amortissement du coût des services passés			
- Amortissement de la dette initiale non constatée			
- Profit ou perte résultant de la réduction ou de la liquidation			
- Plafonnements d'actifs			
- Evénements exceptionnels			
- Autres	-		-
Coût total de la période	314	41	355
Justification de la différence entre la valeur de bilan à l'ouverture et à la clôture (recommandation CNC 2003 - R01)			
Valeur de bilan à l'ouverture	(33 170)	629	(32 541)
Prestations		(84)	(84)
Transfert de personnel			
Charge de l'exercice	314	41	355
Valeur de bilan à la clôture	(32 856)	586	(32 270)
Hypothèses actuarielles :			
- Taux d'actualisation retenus régime		-0,1%	
- Taux de rendement attendus des actifs régime	0,0%		
- Table de mortalité des actifs			
- Table de mortalité des retraités	TGH-TGF 2005	TGH-TGF 2005	
- Taux attendus d'augmentation de salaires			
- Taux d'évolution des coûts médicaux			
- Taux d'augmentation des rentes retenu	1,75%	1,75%	
- Age de départ en retraite	63 ans pour non cadres / 64 ans pour cadres et membres de Direction		
- Taux de sortie			

* en fonction de la tranche d'âge et de la catégorie professionnelle

4 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2020, le capital social, entièrement libéré, est composé de 186 522 481 actions d'une valeur nominale de 9 euros.

(En millions d'euros)

Variation des capitaux propres	Situation nette au 31/12/2019	Affectation résultat 2020 (a)			Résultat 2020	Situation nette au 31/12/2020
		Affectation au report à nouveau	Affectation à la réserve	Dividende versé		
Capital Social	1 678,7					1 678,7
Prime d'émission	-					
Réserve légale	167,9					167,9
Autres réserves	501,1					501,1
Report à nouveau	0,0	511,9				511,9
Résultat de l'exercice	511,9	-511,9			100,4	100,4
TOTAL	2 859,6	0,0	0,0	0,0	100,4	2 960,0

(a) : cf Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2020

5 – AUTRES FONDS PROPRES

Le 8 décembre 2015, Aviva Participations, devenue Aviva France, a procédé à l'émission de deux obligations subordonnées réservées à Aviva Group Holdings Ltd : Tier 1 d'un montant de 700 M€ et Tier 2 d'un montant de 250 M€.

Le 16 août 2019 Aviva France a procédé à l'émission d'une nouvelle obligation subordonnée souscrit par AGH d'un montant de 150M€.

Ces obligations remplissent les conditions des fonds propres au sens de la réglementation Solvabilité II. Le paiement des intérêts est effectué semestriellement.

Obligation subordonnée Tier 1	
Montant	700 M€
Intérêts	Euribor 6 mois + 646 points de base
Prix d'émission	Au pair
Prix de remboursement	Au pair

Obligation subordonnée Tier 2	
Montant	250 M€
Intérêts	Euribor 6 mois + 453 points de base
Prix d'émission	Au pair
Prix de remboursement	Au pair

Obligation subordonnée	
Montant	150 M€
Intérêts	Euribor 6 mois + 405 points de base
Prix d'émission	Au pair
Prix de remboursement	Au pair

6 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1 – Ventilation du chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Autres intérêts et produits assimilés (°)	10,8	4,1
Chiffre d'affaires	10,8	4,1

(°) dont opérations avec des entreprises liées ou avec lien de participation

	10,8	4,1
--	------	-----

6.2 – Ventilation du résultat d'exploitation

(en millions d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'exploitation (a)	15,7	15,4
Reprises sur provisions	0,0	0,1
Produits d'exploitation (A)	15,8	15,5
Autres achats et charges externes :		
- Loyer et charges (a)	(15,8)	(15,5)
- Facturation du G.I.E. du groupe Aviva France	(32,9)	(32,7)
- Honoraires des Commissaires aux Comptes	(0,9)	(1,1)
- Autres achats et charges externes	(5,0)	(10,7)
Impôts et taxes	(0,1)	(0,2)
Salaires et traitements (b)	(1,2)	(2,0)
Charges sociales :		
- Régime de retraite sur-complémentaire RPGV	(0,3)	(0,0)
- Autres charges sociales (b)	(0,5)	(0,8)
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Autres charges	(0,3)	(0,3)
Charges d'exploitation (B)	(57,0)	(63,4)
Quote-part des résultats sur opérations faites en commun (C)	(0,6)	(0,9)
Résultat d'exploitation (A + B + C)	(41,8)	(48,8)

(a) Concerne la location (charges) et la sous-location (produits) du siège social du Groupe Aviva

(b) Concerne le mandataire social

6.3 – Ventilation des charges financières

(en millions d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Intérêts TSDI AGH Ltd	60,1	56,8
Autres charges financières	0,2	0,4
Charges financières	60,4	57,2

6.4 - Résultat exceptionnel

Il n'y a eu aucune opération exceptionnelle au cours de l'exercice 2020.

6.5 - Impôt sur les bénéfices – intégration fiscale

Le groupe Aviva France a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 1988. Aviva France en qualité de société tête de groupe, est redevable d'un impôt de 85,5 M€ au titre de 2020, pour 124.0 M€ à charge des sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale.

Compte tenu d'une part des éléments précités, et d'autre part des charges liées aux liquidations d'impôt, le gain net d'intégration fiscale de l'exercice s'établit à 46,4 M€.

7 – RESULTAT COURANT – RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en millions d'euros)		Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat courant (*)	Brut	54,0	477,6
	Impôt	-	-
	Net	54,0	477,6
Résultat exceptionnel	Brut	-	-
	Impôt	46,4	34,3
	Net	46,4	34,3
Résultat total	Brut	54,0	477,6
	Impôt	46,4	34,3
	Net	100,4	511,9

(*) Y compris participation des salariés

8 - AUTRES INFORMATIONS

8.1 - Informations en matière de rémunérations

Les jetons de présence versés au titre de l'exercice 2020 aux membres du conseil d'administration s'élèvent à 325 000 €.

8.2 - Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions de l'art R 123-198-9° du Code de commerce, cette information n'est pas fournie dans la présente annexe, mais dans celle des comptes consolidés.

8.3 - Engagements hors-bilan

Les écarts actuariels restant à amortir sur les engagements de retraite sont inscrits en engagements hors bilan pour un montant de 3,0 M€, se détaillant en :

- 3,1 M€ pour les engagements figurant à l'actif,
- 0,1 M€ pour les engagements figurant au passif.

Se référer au § 3.4 concernant les avantages postérieurs à l'emploi.

8.4 - Effectifs

Il n'y a aucun salarié en 2020.

Le montant porté sous l'intitulé « masse salariale » correspond à la rémunération du mandataire social.

8.5 - Consolidation

Le groupe Aviva Plc qui détient la majorité des droits de vote et des droits financiers de la société, établit des comptes consolidés. Ceux-ci intègrent globalement les comptes d'Aviva France.

9 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'en date du 23 février 2021, le groupe Aviva Plc a annoncé l'entrée en négociations exclusives avec Aéma Groupe en vue de la cession de l'intégralité de ses activités françaises (comprenant la société Aviva France et l'ensemble de ses filiales).

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en euros

Sociétés ou groupe de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication									
1) Filiales (50 % au moins)									
Aviva Vie 70 avenue de l'Europe 92270 Bois Colombes	1 205 528 533	1 278 473 371	99,99%	3 039 649 898	-	-	2 741 819 390	111 737 357	100 523 280
Aviva Assurances 13 rue du Moulin Bailly 92270 Bois Colombes	178 771 908	65 742 126	99,99%	516 658 309	-	-	1 665 047 099	34 545 942	0
Aviva Investors France 24 26 rue de la Pépinière 75008 Paris	18 608 050	42 766 978	99,36%	30 319 775	-	-	280 185 864	33 227 582	32 057 522
Aviva Investors Real Estate France 24 26 rue de la Pépinière 75008 Paris	2 513 440	21 577 089	100%	15 079 666	-	-	27 020 052	20 974 577	12 527 848
2) Filiales (moins de 50 %)									
- néant -									
B - Renseignements concernant les autres filiales et participations									
Participations françaises				4 566 500					893 929
Participations étrangères				-					-
Total			(*)	3 606 274 147					146 002 578
(*) y compris mali technique									

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(article R225-102 du Code de commerce)

Nature des indications	en euros				
	2016	2017	2018	2019	2020
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329	1 678 702 329
Nombre d'actions émises	186 522 481	186 522 481	186 522 481	186 522 481	186 522 481
II - Opérations et résultats de l'exercice					
Revenus financiers	352 901 651	250 823 697	271 432 919	527 275 941	96 530 787
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	281 504 435	179 596 668	181 666 970	-914 394	-575 037
Impôts sur les bénéfices	21 625 517	53 189 220	58 879 054	34 322 863	46 397 591
Résultat après impôts, amortissements et provisions	303 185 438	232 665 896	240 618 663	511 900 166	100 409 267
Résultat distribué	76 474 217	251 805 349	350 662 264	0	0
III - Résultat des opérations réduit à une action					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	1,63	1,25	1,29	2,74	0,54
Résultat après impôts, amortissements et provisions	1,63	1,25	1,29	2,74	0,54
Dividende attribué à chaque action	0,41	1,35	1,88	0,00	0,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale de l'exercice		1 310 299	1 580 207	1 155 542	989 784
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (<i>hors provisions</i>)		686 603	690 007	859 530	512 067